

## LE SUFFIXE *-Ē* ET SA DISPARITION

Dès le persan des premiers siècles et tout au long de notre période<sup>665</sup>, il existe un suffixe verbal *-Ē*, mais il a disparu de la langue contemporaine. Sa disparition a donc eu lieu entre le début du XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle.

Ce suffixe a souvent été considéré comme un équivalent de *(ha)mē*<sup>666</sup>. Or nous verrons que, même si leurs valeurs sont parfois contiguës, leurs emplois respectifs ne se recoupent pas. Les deux morphèmes sont d'ailleurs susceptibles de se combiner, comme dans le célèbre vers de Xayyām : *bahrām ki gōr mēgiriftē hama ‘umr / dīdī ki čīgūna gōr bahrām girift*<sup>667</sup>, « Bahrām qui attrapa l'onagre toute sa vie / tu as vu de quelle manière la tombe l'a attrapé ».

Ce morphème *-Ē* n'est pas sans poser des difficultés de repérage. Etant noté par un simple *yā* ( *𐭪* ), les scribes l'oublient parfois. Dans d'autres cas, son homonymie avec la désinence de deuxième personne du singulier<sup>668</sup> peut soit engendrer un doute de lecture, soit conduire à ce que seul un des deux ait été noté lorsque les deux morphèmes étaient censés se combiner.

### 10.1. Origine du suffixe *-Ē*

#### 10.1.1. Forme

Depuis Salemann, on donne habituellement<sup>669</sup> comme étymologie au persan *-Ē* le *hē* moyen-pers. Ce *hē* est l'optatif de la forme enclitique du verbe « être » à la troisième personne du singulier (*\*hait* en iranien ancien<sup>670</sup>). Dans les textes moyen-perses, il n'apparaît associé qu'à des verbes conjugués sur le radical du passé. En persan, dans les

---

<sup>665</sup> Pour Lazard (1963, p. 327, § 449), « dans la langue classique, ce suffixe n'est déjà plus qu'une survivance ».

<sup>666</sup> C'est ce que remarque Lazard (*Ibid.*).

<sup>667</sup> Lazard 2002, p. 42.

<sup>668</sup> Cf. *supra*, § 5.3.3.

<sup>669</sup> Kozlov 1959, p. 61 ; Lazard 1963, p. 328, § 450. Nous écartons l'hypothèse de Darmesteter (1883, I, p. 71, § 34 et p. 217, § 181) qui proposait l'étymologie avestique *hadha*, « toujours ». Si *-Ē* venait d'un adverbe, on ne conçoit pas pourquoi il est postposé, et non préposé (comme pour *mē-*) au verbe.

<sup>670</sup> Kozlov 1959, p. 61.

formes construites sur le radical du passé, *hē* a perdu son /h/ initial et s'est attaché au verbe.

Qu'en est-il des quelques occurrences où *-ē* est suffixé à un verbe conjugué sur le radical du présent ? Doit-on les expliquer par une analogie aux formes de passé, ou bien leur chercher une autre origine ? On aurait pu supposer que ces occurrences dérivent d'anciennes formes d'optatif moyen-perses, du type *kunē*<sup>671</sup>. Or cette hypothèse n'est pas valide : on trouve en persan des formes comme *āyadē* (TS 61, 13), c'est-à-dire des formes où le morphème *-ē* s'ajoute à la désinence personnelle *-ad*<sup>672</sup>. Le morphème *-ē* se rencontre donc avec le radical du présent par analogie avec le passé et il a une unique origine : le *hē* moyen-perses.

### 10.1.2. Emplois

En moyen perse, les optatifs passés, formes composées du participe passé et de l'enclitique *hē*, marquent l'irréel<sup>673</sup>. Si l'on remonte au vieux perse, l'optatif note aussi l'habitude dans le passé<sup>674</sup>. Comme le morphème *-ē* du persan marque également l'irréel ainsi que l'habitude dans le passé, Lazard<sup>675</sup> pense que si l'on ne rencontre pas cette valeur dans les textes moyen-perses, c'est certainement un hasard puisqu'elle devait exister. Nous pensons toutefois en avoir trouvé une (1), même s'il pourrait s'agir d'un persianisme<sup>676</sup>.

(1) *asp dō [...], kē pad rōz haftād frasang bē raft hē*

« deux chevaux [...], qui avaient l'habitude de parcourir soixante-dix parasanges par jour » (KA 66, 15)

---

<sup>671</sup> Skjærvø 2009b, p. 219, tableau 4.15. L'auteur souligne (*Ibid.*, p. 217) que ces formes sont très rares.

<sup>672</sup> Voilà pourquoi nous ne pouvons adhérer à l'origine proposée par Estaji et Bubenik (2007, p. 36). Ils y voient le suffixe moyen-perses de troisième personne du singulier de l'optatif *-ē(h)*, à la fois marque de mode, de personne et de temps. Dès lors, on ne comprend pas pourquoi *-ē* peut se postposer à la désinence personnelle.

<sup>673</sup> Brunner 1977, pp. 205-206 ; Lazard 1984a, pp. 4-6 ; Skjærvø 1989, p. 346 ; 2009b, pp. 236-238 ; Durkin-Meisterernst 2010, p. 225, § 810. S'y ajoute un cas particulier, ce que Henning (1943, p. 64, note 1) a appelé « parabolic optative ».

<sup>674</sup> Benveniste 1951, p. 17 ; Lazard 1976, p. 191 ; 1984a, pp. 10-11 ; Kellens 1985, p. 118 ; Skjærvø 1985, p. 220 ; 1997, p. 174.

<sup>675</sup> Lazard 1984a, p. 11.

<sup>676</sup> La forme *hē* tend à écarter cette lecture mais un décalque de la valeur du *-ē* persan est aussi envisageable.

Skjærvø l'interprète comme irréel, mais cela ne nous convainc pas<sup>677</sup>. Comment l'expliquer ici ? Dans le contexte, il n'y a pas à hésiter : il s'agit de choisir d'excellents chevaux, susceptibles de parcourir de grandes distances, et non pas des montures dont on sait d'avance qu'elles auraient pu le faire mais ne le peuvent pas en réalité (ce que noterait précisément l'irréel). Il y va du destin même d'Ardāšīr, qui s'enfuit de la cour d'Artaban pour conquérir le pouvoir. Ainsi, plutôt que l'irréel, il faudrait y voir un potentiel<sup>678</sup>. Mais le potentiel est exprimé en moyen perse par le subjonctif, et non par l'optatif<sup>679</sup>. Comme il était étonnant de ne pas retrouver l'optatif marqueur d'habitude dans le passé, il est alors tentant d'en voir ici un exemple.

Etant donné que ces valeurs, irréel et habitude dans le passé, sont toutes les deux marquées par le même moyen morphologique dès le vieux perse, il est donc bien difficile de savoir laquelle est antérieure à l'autre, et comment la seconde découle de la première<sup>680</sup>.

### 10.1.3. La particule hortative *ēw*

En moyen perse, la valeur optative peut être renforcée par la particule *ēw*. Brunner<sup>681</sup> la dit s'employer avec l'optatif lorsqu'il marque une prescription ou une exhortation, Skjærvø n'en donne des exemples qu'associée à un indicatif présent<sup>682</sup>. Pour sa part, Durkin-Meisterernst<sup>683</sup> affirme qu'elle ajoute à un verbe au présent un sens optatif. S'appuyant sur les exemples du psautier pehlevi où elle accompagne l'indicatif, Lazard<sup>684</sup> a établi que cette particule *ēw* est à mettre en parallèle avec l'impératif, avec lequel elle est en distribution complémentaire. Cela rejoint les remarques de Skjærvø<sup>685</sup> relatives à l'inscription de Paikuli.

---

<sup>677</sup> Skjærvø 2009b, pp. 236-237. Skjærvø range cet exemple dans les « impossible conditions » et traduit *bē raft hē* par « would come ». Or ce *would* suivi de l'infinitif peut aussi marquer en anglais l'habitude dans le passé.

<sup>678</sup> C'est l'interprétation de Grenet (2003, p. 67), quand il traduit *bē raft hē* par « qui pouvaient parcourir ». Notre objection est à rapprocher de celle de Benveniste (1951, p. 17) sur le sens de l'avestique *avāṣṣānīyā*, « il tuait habituellement », et non « il pouvait tuer ». Monsieur Grenet (communication personnelle) nous a confirmé que cette lecture d'habitude dans le passé correspondait mieux à la grammaire comme au contexte.

<sup>679</sup> Lazard 1984a, p. 3.

<sup>680</sup> Cf. *infra*, § 10.3.3.

<sup>681</sup> Brunner (1977, p. 205) se réfère là à Henning (1933, pp. 247-248) qui présente cette particule comme associée au présent. Mais Brunner n'en donne pas d'exemple.

<sup>682</sup> Skjærvø 2009b, pp. 239-240.

<sup>683</sup> Durkin-Meisterernst 2010, p. 124, § 453.

<sup>684</sup> Lazard 1984a, pp. 7-8.

<sup>685</sup> Skjærvø 1983, p. 139.

En persan, nous n'avons trace de cette particule que dans certains textes judéo-persans. Utas<sup>686</sup> pense la voir dans 'y kr'm, « nous devrions acheter », tiré de la lettre de Dandān-Uiliq (DU 12), avec la difficulté suivante qu'elle y serait associée à une forme de subjonctif<sup>687</sup>. En revanche, Lazard<sup>688</sup> suggère sa présence à la ligne 1 : 'y y'r b'šd, « qu'il aide » (DU 1), cette fois-ci accompagnée d'un indicatif comme on l'attend. On en trouve également 5 occurrences dans TE<sub>1</sub>, dont 2 dans notre corpus (**hy** bwd, « qu'il soit », en TE<sub>1</sub> 14, 38, et w-m' **hy** 'yyd 'rsy tw, « et ne laisse pas venir une larme », en TE<sub>1</sub> 135, 3)<sup>689</sup>. On la rencontre donc à époque ancienne dans le nord-est, et, au début de notre période, dans le nord-ouest du domaine iranien. Mais il n'y en a pas d'attestation dans le judéo-persan du sud-ouest, dans nos textes du moins.

## 10.2. Forme et nature de -ē

### 10.2.1. Vocalisation

Le morphème n'a pas changé de forme entre nos textes les plus anciens et les plus récents : il se note toujours par un *yā*, qui est accroché au verbe<sup>690</sup>. Vocalisé par un *šere* dans plusieurs occurrences de TE, il est donc à lire /ē/<sup>691</sup> en judéo-persan, et, très certainement aussi dans le persan du nord-est<sup>692</sup> : hmy prydey, « il volait » (TE<sub>1</sub> 2, 8) ; by 'wrdey, « il apporterait » (TE<sub>1</sub> 10, 32) ; 'brdytey, « vous apporteriez » (TE<sub>1</sub> 12, 40) ; et bwdndey, « ils étaient » (TE<sub>2</sub> 202, 23). Comme les autres /ē/, il a évolué au XIII<sup>e</sup> siècle, devenant /ī/ dans la partie ouest du domaine tandis qu'il restait inchangé à l'est<sup>693</sup>. Nous n'avons pas relevé d'exemples de la variante -ēd, mentionnée par Lazard<sup>694</sup> et caractéristique de Hérat<sup>695</sup>. On peut donc supposer qu'elle a vite disparu puisque nos textes originaires de cette ville (TH et RA) n'en présentent aucune occurrence.

<sup>686</sup> Utas 1969, p. 133.

<sup>687</sup> Voir l'explication de Lazard (1988, pp. 208-209). Nous y reviendrons (*infra*, § 13.2.1).

<sup>688</sup> Lazard 1988, pp. 208-209.

<sup>689</sup> Pour les autres, Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.3.1.

<sup>690</sup> Il apparaît sous la forme -ēh dans une lettre écrite en judéo-persan (Paul 2002b, L15, 32).

<sup>691</sup> Sur cette différence de prononciation avec la deuxième personne du singulier, voir *supra*, § 5.3.3 où nous avons conclu à une homographie des deux morphèmes, et non à une homophonie.

<sup>692</sup> Dans le persan d'Afghanistan, il était prononcé -ē au début du XX<sup>e</sup> siècle (Phillott 1919, p. 520, note 1), c'est-à-dire comme d'autres anciens *yā-ye majhul* conservés en dari.

<sup>693</sup> Cf. Pisowicz 1985, p. 65, pp. 70-71, pp. 74-75 et p. 87.

<sup>694</sup> Lazard 1963, pp. 327-328, § 449-450.

<sup>695</sup> Ivanow (1923, pp. 349-352) en cite de nombreux exemples dans les *Tabaqāt* d'Ansārī.

### 10.2.2. Suffixe ou enclitique ?

Si le morphème garde la même graphie, qu'en est-il de sa nature<sup>696</sup> ? Etant donné qu'il provient d'une forme enclitique du verbe « être », a-t-il alors conservé ce statut d'enclitique ou bien s'est-il grammaticalisé en suffixe ? Rappelons la difficulté qu'il y a à séparer enclitique de suffixe, d'autant plus que l'un et l'autre ne relèvent pas tout à fait du même plan (la notion d'enclitique renvoie à la prosodie, tandis que celle de suffixe appartient à la morphologie ou au lexique). La question présente néanmoins un intérêt certain : y répondre permettrait de comprendre l'intégration plus ou moins grande de *-ē* dans le système puisque les deux natures constituent des étapes successives dans le processus de grammaticalisation<sup>697</sup>.

Quelle est la distinction fondamentale entre enclitique et suffixe ? L'enclitique est « un morphème grammatical non accentué joint au terme qui le précède pour ne former avec lui qu'un seul mot porteur de l'accent »<sup>698</sup>. Selon cette définition, un suffixe serait donc un type d'enclitique. Or pour déceler une quelconque différence, la graphie n'est pas un élément discriminant : l'enclitique latin *-que* s'attache au mot, mais l'enclitique grec *τις* s'écrit séparément. Faut-il alors considérer l'enclitique comme un mot qui dépend sur le plan de l'accent du mot le précédant, sans pour autant que ce dernier soit d'une seule et unique nature<sup>699</sup> ? Ainsi le *-que* latin peut-il s'attacher à un nom, à un verbe, et à des mots d'autres natures. C'est justement ce que nous retrouvons en persan avec la forme enclitique du verbe « être », la coordination *-u*, et avec les enclitiques personnels *-am*, *-at*, *-aš*, etc. qui se fixent à des mots divers. On pourrait alors dire que de ce point de vue, *-ē* est un suffixe puisqu'il s'attache toujours à une forme verbale.

Une autre distinction se situe sur l'axe paradigmatique : l'enclitique commuterait avec un mot autonome<sup>700</sup> (par exemple l'enclitique personnel par rapport au pronom personnel ; la coordination *-u*, « et », en regard de *va*), ce qui n'est pas possible pour un suffixe (le pluriel *-hā* ou une désinence personnelle ne peuvent commuter avec aucun mot autonome). Selon ce critère, le morphème *-ē* serait un suffixe, comme avec le critère de degré de sélection.

---

<sup>696</sup> Nous n'en faisons pas d'emblée un enclitique, comme le fait Windfuhr (1979, p. 96), qui l'a cependant appelé suffixe quelques pages avant (p. 93).

<sup>697</sup> Cf. Marchello-Nizia 2009, p. 40 et p. 52.

<sup>698</sup> Dubois *et alii* 2002, p. 179.

<sup>699</sup> C'est le « degré de sélection » dont parlent Zwicky et Pullum (1983, p. 503), repris dans Anderson 2005, p. 34. On peut ajouter qu'un enclitique joue un rôle sur des « constituents larger than words » (Carstairs 1987, p. 152).

<sup>700</sup> Cf. Anderson 2005, p. 10. Mais l'auteur remarque que seule une catégorie de clitiques a cette possibilité.

Cependant, il existe aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles des formes où *-ē* est postposé à un enclitique personnel équivalent d'un pronom personnel suivi de *rā*, c'est-à-dire un enclitique personnel qui représente une autre entité que le sujet du verbe. Lazard<sup>701</sup> relève des occurrences telles que *bāyistamē* pour *marā bāyistē*, « il m'aurait fallu ». Que le morphème *-ē* soit postposé à un enclitique qui n'appartient pas à la morphologie verbale en ferait donc un autre enclitique qui s'adjoint au groupe<sup>702</sup>. Une seule occurrence apparaît dans notre corpus (TE<sub>2</sub> 179, 9 : n' gwpt-š'n-y, « il ne leur disait pas ») et ce type d'emploi a certainement disparu assez rapidement. Cela donnerait donc à penser que *-ē* a été compris assez tôt comme suffixe verbal. Néanmoins, étant donné que, probablement pour éviter un hiatus, il n'existe pas de forme verbale avec *-ē* et un enclitique personnel postposé, la question reste ouverte. On peut seulement préciser que *-ē* se place toujours après la désinence personnelle, comme dans *āyadē* (TS 61, 13), déjà mentionné<sup>703</sup>. Ce n'est toutefois pas un critère suffisant pour faire de *-ē* un enclitique : il n'est pas exclu que deux suffixes se suivent, dans un ordre défini<sup>704</sup>. Force est donc de constater qu'on ne peut déterminer avec certitude le statut de *-ē* dans les premiers siècles, même s'il est fort probable que le morphème soit passé du rang d'enclitique à celui de suffixe assez tôt.

Bien que l'on ne parvienne pas à dater précisément le passage de l'un à l'autre, il est important de souligner que le processus de grammaticalisation<sup>705</sup> a lieu dès les premiers textes persans, avec réduction phonologique (perte de l'aspiration initiale) et désémantisation (le fait qu'il vienne de l'auxiliaire « être » n'est plus compris comme tel, en témoigne l'association de *-ē* à un radical du présent)<sup>706</sup>.

<sup>701</sup> Lazard 1963, p. 331, § 454.

<sup>702</sup> Lazard (1963, pp. 330-331, § 453-454) l'analyse cependant comme un suffixe postposé à un enclitique.

<sup>703</sup> Nous ne comprenons pas la réserve d'Estaji et Bubenik (2007, p. 36) selon qui on ne rencontre pas le morphème avec toutes les personnes. Il existe des occurrences à diverses personnes, telles que *kardēmē*, « nous faisons » (HM 310, 1) ; *sabr namūdamē*, « j'attendais » (RA 13a, 17), par exemple (pour toutes les autres personnes, voir Lazard 1963, p. 328, § 451). On trouve cette situation sur l'ensemble de la période étudiée. Nous ne revenons pas ici sur les cas déjà évoqués où il y a contraction avec la désinence de deuxième personne du singulier (voir *supra*, § 5.3.3), à côté de situations de hiatus.

<sup>704</sup> Nous ne souscrivons pas au critère F de Zwicky et Pullum (1983, p. 504 et p. 507) pour qui les enclitiques peuvent s'adjoindre à d'autres enclitiques tandis que les affixes ne le peuvent pas. Cela est peut-être vrai pour leur sujet d'étude – la négation anglaise *n't* – mais on peut difficilement le généraliser, sans quoi les suffixes de féminin et de pluriel d'un mot comme « petites » en français seraient en réalité des enclitiques. Nous pensons plutôt que des affixes peuvent se suivre, souvent dans un ordre établi.

<sup>705</sup> Même si ce n'est pas en l'espèce un premier stade de grammaticalisation puisque *hē* a déjà un statut d'auxiliaire en moyen perse, il s'agit ici d'un degré de grammaticalisation plus avancé, à savoir une grammaticalisation secondaire.

<sup>706</sup> Sur ce processus vers l'affixation, Bybee et Dahl 1989, p. 66.

### 10.2.3. Diversité des verbes marqués

Le morphème *-ē* est généralement associé à un verbe conjugué sur le radical du passé. Il n'existe que quelques occurrences avec un radical du présent : *astē*, « il est » (HM 39, 10 ; HM 128, 1) ; *nēstē*, « il n'est pas » (HM 83, 4 et 5)<sup>707</sup> ; *buvadē*, « il est » (HM 115, 5), ici la vocalisation ne laisse planer aucun doute entre *buvadē* et *būdē* ; *hysty*, « il est » (JP4 XIII, 6) ; *rwb kwnydy*, « il balaie » (JP5 1, 14) ; *kw'hy*, « il veut » (TE<sub>2</sub> 179, 8)<sup>708</sup> ; *āyadē*, « il vient » (TS 61, 13) ; *ravē*, « il part » (TS 176, 1)<sup>709</sup> ; *bāšamē*, « je suis » (TS 223, 7). Ce type de formes n'est plus attesté dans notre corpus après TS, c'est-à-dire après la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

On le rencontre parfois avec des formes de parfait et de plus-que-parfait<sup>710</sup>. Pour le parfait : *uftād-astē*, « il est tombé » (HM 60, 16) ; *bidavīd-astē*, « il a couru » (HM 324, 4) ; *girift-astē*, « il s'est emparé » (TS 317, 2). Pour le plus-que-parfait : *nihāda būdandē*, « il avait placé » (TS 36, 7) ; *bērūn āmada būdē*, « il était sorti » (RA 19b, 9) ; *tatauvu' karda būdē*, « il s'était engagé à faire » (RA 300a, 6) ; *āmada būdē*, « il était venu » (RA 310b, 5).

Le morphème est également utilisé avec le passif : 'n gwšt hst ky 'z *zbh šlmyn p' rwz sywm m'ndh 'mdy*, « c'est la viande qui était laissée de *zbh šlmyn* le troisième jour » (TE<sub>1</sub> 17, 8-9). Dans ce cas précis, il a une valeur d'habitude dans le passé (ici pour les sacrifices) : on constate alors que même avec cette valeur, le sujet peut être inanimé<sup>711</sup>.

Du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, *-ē* est associé à des modes de procès très divers, statifs (nombreuses occurrences avec *būdan*, « être », *dāštan*, « avoir », entre autres) comme dynamiques, téliques comme atéliques. En (2), on trouve ces différentes catégories de verbes : statifs avec *būdē*, « était », téliques avec *bērūn āmadē*, « sortait », et atéliques avec *pēš bāz raftandē*, « avançaient à la rencontre de », et *furōxtandē*, « vendaient »<sup>712</sup>.

<sup>707</sup> Kozlov (1959, p. 67) donne un autre exemple en soulignant son sens d'irréel du présent.

<sup>708</sup> Gindin (2007, II, p. 369, note 707) précise qu'il s'agit là d'une forme au présent peu courante.

<sup>709</sup> De toutes ces occurrences, celle-ci est sans conteste une erreur pour un passé *raftē*. Le contexte et les autres verbes au passé en témoignent. Voir TS 176, note 1.

<sup>710</sup> Autres exemples dans Lazard 1963, pp. 337-338, § 470-472. Pour les valeurs des formes de parfait et de plus-que-parfait, *infra*, chapitre 11.

<sup>711</sup> La question peut en effet se poser : Bybee, Perkins et Pagliuca (1994, p. 134) montrent qu'avec certaines formes d'inaccompli, il y a à l'origine une restriction aux sujets animés, puis une extension d'emploi à tous les sujets.

<sup>712</sup> Pour *bixarīdandē*, « ils achetaient », on peut hésiter entre une interprétation atélique et une interprétation télique, le test "en une heure/pendant des heures" ne permettant pas de trancher.

(2) *čūn kāravān az darra-i dubarādarān bērūn āmadē ēšān pēš bāz raftandē*<sup>713</sup> va ta‘ām va aḡnām badēšān *furōxtandē* va ānči ki dilx‘āh-i ēšān *būdē bixarīdandē*

« quand la caravane sortait de la vallée des Deux-Frères, eux ils allaient à (leur) rencontre et ils leur vendaient de la nourriture et du bétail, et ce qu’ils désiraient, ils l’achetaient » (TH 39, 1-3)

Il n’existe donc aucune sorte de restriction particulière de l’utilisation du morphème en rapport avec le sémantisme verbal.

### 10.3. Valeurs du morphème *-ē*

Pour le persan des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, Lazard a montré que les valeurs de *-ē* se distinguaient de celles de *(ha)mē* : marquage de l’irréel et de l’habitude dans le passé<sup>714</sup>.

Nous reprenons cette répartition, sachant que chacune recouvre plusieurs valeurs. La voici dans nos textes :

	HM	JP	TE	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
Irréel	9	26	18 / 31	1	17	1	2	8	1	0
Habitude	0	0	27 / 25	105	51	21	9	261	2	29

10.1 Répartition entre les deux valeurs : irréel et habitude dans le passé

A partir de TS, c’est-à-dire la fin du XI<sup>e</sup> siècle, l’habitude dans le passé devient très majoritaire. Il serait cependant hasardeux d’en tirer une quelconque conclusion sur l’éventuelle évolution du morphème. Le type des textes peut entrer en ligne de compte : la forte présence de *-ē* dans RA tient au fait que le second passage étudié relate les habitudes du Prophète.

#### 10.3.1. Hypothèse irréaliste

Dans les langues, le domaine du réel est en général non marqué tandis que celui de l’irréel l’est<sup>715</sup>. Pour le persan de nos textes, comment ce marquage s’opère-t-il ?

<sup>713</sup> L’original présente la forme *raftand*, corrigée par Siddiqi (1943, p. 39, note 2). On aurait pu penser que cette forme est en réalité non marquée en raison de son atélité. Mais le fait que l’atélique *furōxtandē* soit marqué dans tous les manuscrits laisse supposer une simple erreur de copiste pour *raftand*.

<sup>714</sup> Lazard 1963, p. 327, § 449. Le grammairien des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles Šams-i Qais-i Rāzī (édition de Qazvini et Razavi 1338/1959, p. 248) n’évoque que la valeur d’irréel, précisant que l’on trouve *-ē* dans la protase (*šart*) et dans l’apodose (*jazā*).

L'expression de l'irréel se trouve employée dans plusieurs structures syntaxiques (conditionnelles introduites par *agar*, « si », ou indépendantes). A l'irréel proprement dit s'ajoutent les valeurs plus marginales de la comparaison et du rêve.

### 10.3.1.1. Conditionnelles introduites par *agar*, « si »

Dans les occurrences d'hypothèse irréaliste introduites par *agar*, « si », les verbes de la protase comme de l'apodose<sup>716</sup> sont marqués avec le morphème *-ē* (3), et ce, quelle que soit l'époque. Ceci est valable pour l'irréel du présent (3a) et du passé (3b). En (3a), on s'oppose à la réalité anatomique : un corps humain ne se compose pas d'un unique os. En (3b), la prosternation n'était effectivement pas destinée à Dieu mais à Adam, et Iblīs s'est montré dédaigneux envers lui, en refusant de se prosterner. C'est parce que l'action relatée en (3b) a été contraire à la réalité, qu'Iblīs est devenu le diable et qu'il a été envoyé en enfer. En revanche, lorsque *agar*, « si », introduit le potentiel, les verbes ne sont jamais marqués<sup>717</sup>. C'est le cas de *biraftam*, « je suis parti », et de *āyad*, « il vient », en (3c) : l'énonciateur ignore s'il sera parti ou non lorsque l'enfant naîtra. Il ne s'agit que d'une possibilité et non d'un contexte d'irréalité.

(3) a. *agar īn harakat ba-hama tan būdē čun*<sup>718</sup> *harakat-i sutūn hēč paivand nabāyistē badīn ustux<sup>v</sup>ānhā va yakē ustux<sup>v</sup>ān basanda būdē ba-hama tan va harakat harakatē būdē kullī*

« si ce mouvement était dans tout le corps, comme le mouvement de la colonne, aucune articulation ne serait nécessaire à ces os, un os serait suffisant à tout le corps et le mouvement serait un mouvement complet » (HM 39, 4-6)

b. *agar sajda mar haqq rā būdē, iblīs takabbur nakardē*

« si la prosternation avait été pour Dieu, Iblīs n'aurait pas pris un air hautain » (RA 7b, 10-11)

<sup>715</sup> Cf. Elliott 2000, p. 57. Bybee (1998, p. 269) met toutefois en cause l'existence universelle d'une telle catégorie, ne serait-ce que parce que le terme irréel est trop général, tandis que Wierzbicka (1997, p. 47) défend l'idée que toutes les langues la possèdent, parce qu'il s'agit d'un concept universel.

<sup>716</sup> La question de savoir si le même marquage a lieu dans la protase et l'apodose se pose puisqu'il y a des différences notables entre les deux dans de nombreuses langues. Cf. Timberlake 2007, p. 325.

<sup>717</sup> Pour les constructions des diverses conditionnelles, voir *infra*, § 17.2.

<sup>718</sup> Ecrit sans *vāv*.

c. *agar man biraftam [va] pēš az āmadan tu-rā gulāmē āyad ō rā haml nām kun*

« si je suis parti et qu'avant mon retour (litt. la venue), un fils te naisse, appelle-le Haml » (TS 47, 7-8)

Cependant, à époque ancienne, 3 occurrences dérogent à la règle, (4a), (4b) et (4c). Dans ces 3 phrases, seul le verbe de l'apodose est marqué alors que le verbe de la protase ne l'est pas<sup>719</sup>.

(4) a. 'bryn qy'm 'gr 'z *hḥr nḥr bwd* rby m *nḥrw bwdy*

« selon l'analogie, si c'était dérivé de *hḥr, nḥr*, le pluriel aurait été *nḥrw* » (JP4 IV, 2-3)

b. 'gr j'y y *bwd* ky nby' rsylt 'h' by n' *kyr dy* hm 'n mrdwm'n mwṭ'lb'n *bwdndy*

« s'il y avait un endroit où le prophète ne remplissait pas sa mission (litt. ne faisait pas hélas la mission), les gens seraient/étaient aussi responsables » (TE<sub>2</sub> 179, 13-14)

c. *agar na ān-ast ki X qāni' ast yā na ān dil va tadbīr va ra'y va xirad ki vai dārad, hama jahān girift-astē*

« si cela n'avait pas été que X était satisfait, avec ce cœur, cette perspicacité, ce jugement et cette sagesse qu'il a, il aurait conquis le monde entier » (TS 317, 1-2)

Notons que le verbe non marqué de ces 3 protases est à chaque fois le même, *būdan*, « être », au passé dans les deux premières, au présent dans la troisième. Faut-il penser que ce verbe était moins susceptible d'être marqué ? Au vu des très nombreuses occurrences de formes *būdē* et *būdandē*, cela est difficile à croire pour les deux premières. Cela tient-il alors à une erreur de scribe, soit l'oubli d'une lettre au faible encombrement (le *yod* a la forme ' ) ? Ou bien la valeur de *būd* est-elle ici différente de celle qu'aurait eue *būdē* ? On ne peut pourtant pas prétendre que l'on a affaire à un potentiel car dans ce cas se poserait la question du marquage du verbe dans l'apodose (sauf s'il s'agit de l'habitude dans le passé).

De plus, (4a) est clairement un irréel et le commentateur refuse de voir dans le mot qu'il analyse un dérivé de *hḥr, nḥr*. Dans (4c), le fait que le présent soit peu souvent marqué a certainement joué dans cette absence de marquage. La condition est en outre introduite par *agar na*, « sinon », et le verbe *ast* correspond à un fait réel : « X est

<sup>719</sup> En (4b), le verbe *kyr dy* régi par le verbe noyau de la protase est suffixé du morphème.

satisfait ». Pour (4b), le sens est moins évident : on peut penser que 'gr, « si », introduit un potentiel ; les verbes marqués kyrdy et bwdndy s'expliqueraient alors par la valeur d'habitude dans le passé du morphème. Quelle que soit l'interprétation que nous faisons de (4b), il est intéressant de constater que dans ces trois occurrences, c'est le verbe de la protase qui n'est pas marqué. Et nous n'avons effectivement trouvé aucune occurrence d'irréel où le verbe de l'apodose ne serait pas accompagné de *-ē*. Cela nous renvoie à la constatation établie pour d'autres langues où le conditionnel se trouve dans l'apodose comme si elle relevait davantage de l'ordre de l'irréel que la protase<sup>720</sup>. James<sup>721</sup> explique que le procès (ou l'état) énoncé dans l'apodose se situe à un degré plus éloigné de la réalité que le procès (ou l'état) de la protase.

Pour les époques plus récentes, *-ē* peut se voir remplacé par *mē-* dans cette valeur d'hypothèse irréaliste. Le phénomène de concurrence existe dès PR, soit dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. En (5a), l'irréel est marqué par *-ē* dans la protase et par *mē-* dans l'apodose. On aurait pu supposer que la différence de marquage pouvait être due à la présence d'une désinence personnelle dans le second cas (*mēzadam*), le marquage avec *mē-* évitait ainsi une double suffixation au verbe. Mais d'autres occurrences de RA infirment cette hypothèse<sup>722</sup> alors qu'une tendance se dessine bien dans ce texte : dans les 7 occurrences où protase et apodose ne sont pas marquées du même morphème, c'est toujours le (ou les) verbe de la protase qui est suffixé de *-ē*, et celui (ou ceux) de l'apodose de *mē-*. L'étude d'un plus grand nombre de textes de cette période (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) mettrait peut-être en lumière que *-ē* se maintient plus longtemps dans la protase que dans l'apodose. Dans notre corpus, il existe malheureusement trop peu d'exemples de ce type permettant de nous assurer de ce phénomène.

En (5b) et (5c), les verbes des deux propositions sont marqués par *mē-*.

(5) a. *agar na maktūb būdē gardan-i tu-rā mēzadam*

« s'il n'y avait pas eu de lettre, je t'aurais décapité » (RA 320a, 12-13)

b. *agar tafahhus mē namūdand ma'lūm mē gašt ki...*

« s'ils avaient mené des investigations, il aurait été clair que... » (PR 25, 13)

<sup>720</sup> Cf. Fleischman 1989, p. 6. C'est ce qu'on trouve par exemple en français avec l'imparfait dans la protase et le conditionnel dans l'apodose.

<sup>721</sup> James 1982, p. 378.

<sup>722</sup> Voir entre autres *agar [...] būdandē, [...] mē nivištand*, « s'ils avaient été [...], ils auraient écrit [...] » (RA 318a, 10-11), où les deux verbes sont à la troisième personne du pluriel.

c. *agar ki banī isrā'īl namē būdand gōšt muntin namē šud va agar havvā namē būd hēč zanē hargiz bā šauhar-i x'ad xiyānat namēkard*

« s'il n'y avait pas eu les Banī Isrā'īl, la viande ne serait pas devenue putride et si Eve n'avait pas existé, aucune femme n'aurait jamais trahi son mari » (RA 9b, 21-22)

### 10.3.1.2. Irréel en propositions indépendantes

Le morphème marque aussi des verbes en propositions indépendantes. En (6a), l'opposition est forte entre l'irréalité de *b'ysty ky [...] bwdndy*, « il aurait fallu qu'ils fussent [...] », et la réalité exprimée par le verbe non marqué *n' bwdnd*, « ils ne furent pas ». Au XV<sup>e</sup> siècle encore, le morphème marque les procès (ou états) irréels dans les propositions indépendantes, comme en atteste (6b), extrait de PR.

(6) a. *b'ysty ky kwd-yš'n mwḥtrz bwdndy w-n' bwdnd*

« il aurait fallu qu'ils fussent prudents et ils ne l'ont pas été » (TE<sub>2</sub> 179, 4-6)

b. *har yak ba-nauk-i nāvak dar šab-i tār sīna-i mūr va dāda-i mār bidōxtandē*

« chacun aurait pu atteindre dans la nuit sombre, par la pointe de sa petite flèche, le thorax des fourmis et les yeux du serpent » (PR 53, 11-12)

On rencontre *-ē* avec l'expression d'un souhait, dont la réalisation est considérée comme peu probable (7). Ce souhait est introduit par *kāški*<sup>723</sup>, « si seulement », et le verbe offre un des rares cas où le morphème s'adjoint au radical du présent. Même si ce souhait concerne le présent, et même plus probablement le futur, on comprend par le contexte que l'énonciatrice de cette phrase sait pertinemment que l'homme qui pourrait la protéger ne viendra pas. Cet exemple, qui traduit avant tout le désarroi de l'énonciatrice, relève donc bien de l'ordre de l'irréel et non du potentiel.

(7) *kāški ki X nazdīk-i man āyadē*

« si seulement X venait près de moi » (TS 61, 13)

On trouve par ailleurs le morphème dans des interrogatives comme (8). Le contexte nous apprend que Dieu n'a pas laissé le monde désert et qu'il n'a négligé aucun endroit, sans quoi nul ne sait ce que le monde « serait advenu »<sup>724</sup>. L'irréalité de la situation s'oppose à la réalité des actions de Dieu, énumérées dans le passage qui suit et

<sup>723</sup> Pour d'autres exemples avec *kāški*, voir Smirnova 1957, p. 68 et Lazard 1963, p. 332, § 457.

<sup>724</sup> Nous nous rangeons à l'interprétation de Lazard (cf. MacKenzie 1968, pp. 268-269).

dont la description débute par l’adversatif *by*, « mais » : pour montrer l’opposition, nous pouvons le gloser en un « qu’aurait-il pu arriver ? Mais voici ce qui est ».

(8) *w-’br cyz ’mdy*

« et que serait-il advenu ? » (JP3 E, 9-10)

### 10.3.1.3. Deux cas particuliers : la comparaison et le rêve

En moyen perse, nous avons vu qu’il existe des occurrences d’optatif que Henning appelle « parabolic optative ». Il s’agit d’une comparaison avec « une réalité purement imaginaire »<sup>725</sup>. Cette valeur subsiste en persan où elle est exprimée avec *-ē*, comme en (9) : la grandeur de l’enceinte est comparée à celle d’un hypothétique nuage qui passerait, et sa solidité serait telle que même le vent ne pourrait s’y engouffrer.

(9) *hisārē dāšt ki ba-tundī u bulandī čunān būd ki abr rā guzar bar pahnā-i ō būdē va bād rā mahabb dar dāman-i ō*

« il avait une citadelle telle que, par sa grandeur, elle était aussi large qu’un nuage et que, par sa solidité, le vent ne soufflait qu’à la lisière » (TH 754, 15-16)

Dans leurs études du morphème *-ē*, les grammairiens iraniens contemporains réservent une place à l’emploi du suffixe dans la narration des rêves<sup>726</sup> : *šarh-e ro’yā* pour Bahār, *bayān-e xāb* pour Xānlari et Seddiqiyān<sup>727</sup>. Smirnova et Kozlov<sup>728</sup> lui consacrent aussi chacun un large paragraphe. Lazard range cet emploi dans la catégorie plus globale de « description d’une apparence trompeuse »<sup>729</sup>. Dans notre corpus, le morphème est employé pour le récit d’un rêve à deux reprises, toutes deux dans RA (10). En (10a), on comprend que les événements de ce rêve et leurs enchaînements ressortissent au domaine de l’irréel, et que pour cette raison le verbe est marqué du suffixe notant l’irréel. En revanche, (10b) pose davantage de problèmes d’interprétation : la situation n’a pas l’air si irréaliste pour le narrateur puisqu’il plaint ses interlocuteurs. A moins qu’avec ce marquage il ne faille voir le signe de l’incrédulité du narrateur devant le fait que quelqu’un, fût-il Abraham, puisse sortir indemne d’un brasier ?

<sup>725</sup> Cf. Lazard 1984a, p. 6.

<sup>726</sup> Rêve au sens large : rêves nocturnes, songes ou visions.

<sup>727</sup> Bahār 1373/1994, I, pp. 347-348 ; Xānlari 1982/2003, I, p. 362 et II, pp. 344-347 ; Seddiqiyān 1383/2004, p. 80.

<sup>728</sup> Smirnova 1957, p. 69 ; Kozlov 1959, p. 70.

<sup>729</sup> Lazard 1963, p. 333, § 460.

(10) a. *X dar x<sup>v</sup>āb dīd ki sitāra'ē tāli' šudē va nūr-i māh u aftāb<sup>730</sup> rā biburdē ba-(?)<sup>731</sup> ki anhā<sup>732</sup> rā hēč šu'ā' namāndē*

« X vit en rêve qu'une étoile se levait et emportait la lumière de la lune et du soleil, de sorte qu'il ne leur restait aucun rayon » (RA 16a, 18-19)

b. *vāy bar šumā dar x<sup>v</sup>āb dīdam ki vai az ataš<sup>733</sup> sālīm bērūn āmada būdē*

« malheur à vous, j'ai vu en rêve qu'il était sorti sain et sauf du feu » (RA 19b, 8-9)

Tous les songes ne sont pas rapportés avec des verbes marqués. Ainsi pour ce long rêve dans TS (11), aucun *-ē* n'est suffixé aux verbes.

(11) *ō ba-x<sup>v</sup>āb dīd ki diraxt-i sabz az pušt-i man ba-dīd<sup>734</sup> āmad va jāy girift va bar šud tā 'inān-i āsmān u jahān hama šāx zad va ān šāxhā hama nūr gašt bāz gurōhē dīdam čunānkī hama jahān pur mardum šud va har kas az ān šāxē ba-dast girifta, tā ba-āsmān dunyā hama pur mardum dīdam*

« il vit en rêve : un arbre vert apparut sortant de moi, prit racine (litt. prit place) et monta jusqu'à ce que toutes ses branches atteignissent la bride du ciel et du monde, et toutes ces branches devinrent lumière. Puis je vis un groupe tel que le monde entier se remplit de gens, chacun tenant une de ces branches dans la main. Je vis le monde entier rempli de gens jusqu'au ciel » (TS 50, 8-11)

En fonction des données de notre corpus, on aurait pu penser que l'utilisation de *-ē* dans la narration des rêves est due à un développement ultérieur du morphème : il n'apparaît pas dans notre texte du XI<sup>e</sup> siècle mais dans celui du XV<sup>e</sup> siècle. Or, les attestations données par Bahār, Smirnova, Kozlov, Lazard, Xānlari et Seddiqiyān montrent qu'il n'en est rien : le morphème a cet emploi dès les plus anciens textes persans. L'exemple (11) indique seulement que dans cette situation, le marquage n'est pas obligatoire<sup>735</sup>. De fait, faut-il supposer que le verbe est marqué si le rêve est considéré comme irréaliste, et qu'il ne l'est pas quand le contenu du rêve a une possible apparence de réalité ? Cela paraît peu probable : le rêve de (10b) est fermement tenu pour réel par

<sup>730</sup> Écrit avec un *alef* simple.

<sup>731</sup> Mot illisible, mais le contexte suppose un lien de conséquence.

<sup>732</sup> Avec un *alef* simple.

<sup>733</sup> Avec un *alef* simple.

<sup>734</sup> Bahār note بید mais on aurait pu aussi lire بید comme en TS 50, 4. Les deux se comprennent, syntaxiquement et sémantiquement.

<sup>735</sup> Sur ce caractère facultatif, voir Xānlari 1382/2003, II, pp. 346-347.

son narrateur, le songe de (11), lui, renvoie à une situation irréaliste, qui manifestement tient de la parabole. De plus, (10a) et (11) sont relativement semblables : les éléments de la nature s’y comportent de manière irréaliste, pour ne pas dire surnaturelle. Comment une étoile absorberait-elle la lumière de la lune et du soleil, et comment un arbre naîtrait-il d’un être humain et atteindrait-il le ciel ?

Il existe trop peu d’exemples dans nos textes pour que nous puissions déceler une quelconque nuance entre un verbe marqué et un verbe non marqué. Nous constaterons qu’en français aussi, dans le récit d’un rêve, on peut hésiter entre l’imparfait, plus usuel<sup>736</sup>, et le passé simple.

Le persan n’est pas la seule langue qui exprime les rêves avec le mode de l’irréel<sup>737</sup>. L’usage persan est-il hérité du moyen perse, ou s’agit-il d’un développement ultérieur ? Dans le *Kārnāmag ī Ardaxšēr ī Pābagān* (KA), Pābag fait un rêve à propos de Sāssān (12). Les événements y sont rapportés avec un présent de l’indicatif : *tābēd* et *gīrēd*, et non avec un optatif<sup>738</sup>.

(12) *pābag šab-ē pad xwamm dīd čiyōn ka xwaršēd az sar ī sāsān bē tābēd ud hamāg gēhān rōšnīh gīrēd*

« une nuit, Pābag vit en songe que le soleil brillait en sortant de la tête de Sāssān et que le monde entier en était illuminé » (KA 54, 8)<sup>739</sup>

Le moyen perse ne recourt pas à l’optatif pour raconter les rêves. L’utilisation d’un marquage particulier, qui relève de l’irréel, constitue donc un développement propre au persan, encore n’est-il pas obligatoire.

### 10.3.2. Habitude dans le passé

Comme en vieux perse, et peut-être même aussi en moyen perse<sup>740</sup>, le marquage de l’irréel sert aussi à marquer l’habitude dans le passé.

<sup>736</sup> Cf. Confais 1995, p. 411, note 477.

<sup>737</sup> Autres langues dans Fleischman 1989, pp. 14-15.

<sup>738</sup> Le songe de Kirdīr (Gignoux 1991) ne rapporte pas non plus les faits avec un optatif.

<sup>739</sup> Transcription et traduction de Grenet (2003, pp. 54-55). Durkin-Meisterernst (2010, p. 183, § 654) présente une leçon avec *tāft* et *kard*. Mais comme ces formes ne sont pas non plus marquées, cela ne change pas nos conclusions.

<sup>740</sup> Voir *supra*, § 10.1.2.

### 10.3.2.1. Expression de l'habitude

Pour exprimer l'habitude, il n'existe pas en persan un unique moyen morphologique : avec cette valeur, le morphème *-ē* ne s'adjoit qu'au radical du passé. Pour l'habitude dans le présent, nous avons vu que le verbe est marqué par *(ha)mē* ou bien qu'il ne l'est pas<sup>741</sup>. Le persan n'est pas un cas unique, d'autres langues restreignent également l'expression de l'habitude au temps du passé<sup>742</sup>. Bybee, Perkins et Pagliuca<sup>743</sup> montrent que la répartition entre présent et passé s'opère essentiellement avec un présent qui exprime ce que sont les choses, et un passé qui raconte ce qui est arrivé. Pour exprimer ce qu'étaient les choses ou ce qu'elles avaient l'habitude d'être, beaucoup de langues ont alors recours à un marquage.

Dans nos textes, on trouve souvent le morphème renforcé, ou bien par des termes évoquant l'habitude tels que *rasm*, « coutume », *'ādāt*, « habitudes » (13a), ou bien par un complément temporel indiquant la périodicité (13b).

(13) a. *va az 'ādāt-i an<sup>744</sup> sarvar ān būd ki čūn ba-xāna-i šaxsē raftē barābar-i dar-i xāna na<sup>745</sup> ēstādē balki az jānib-i rāst yā čap-i xāna dar āmadē va istīzān kardē*

« et parmi les habitudes du Prophète, l'une (d'elles) était que, lorsqu'il allait chez quelqu'un, il ne se tenait pas face à la porte de la maison, mais il entrait du côté droit ou gauche de la maison et demandait la permission » (RA 309b, 17-18)

b. *va ān qaum [...] har sāl biyāmadandē va az havāšī u mavāšī-i ēšān ānči guzīn u bihīn va samīn u samīn<sup>746</sup> būdē ba-jabr u ta'addī ba-ism-i xarāj bigiriftandē*

« et cette tribu [...] venait chaque année, et de leur entourage et de leur bétail, ce qui était excellent (litt. excellent et le meilleur), précieux et gras, ils le prenaient avec violence et injustice à titre de tribut » (TH 28, 6-8)

A la fin de notre période (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles), on constate qu'avec ces mêmes termes<sup>747</sup>, l'habitude dans le passé commence à être marquée par le préfixe *mē-*. Nous en

<sup>741</sup> Cf. *supra*, § 9.4.3.3.

<sup>742</sup> Par exemple l'anglais (cf. Bybee *et alii* 1994, p. 81 et p. 151). Sur ce marquage de l'habitude uniquement au passé, se reporter à Bybee *et alii* 1994, p. 154 ; Lindstedt 2001, p. 776.

<sup>743</sup> Bybee *et alii*, pp. 151-153.

<sup>744</sup> Écrit avec un *alef* simple.

<sup>745</sup> Négation écrite séparément du verbe.

<sup>746</sup> Ces deux mots sont homophones mais s'écrivent pour le premier avec un *se* (ث), et pour le second avec un *sin* (س).

<sup>747</sup> Terme *'ādāt*, « habitudes », comme en (13a) mais aussi complément temporel comme *har māhē*, « chaque mois », en RA 300a, 1.

avons plusieurs exemples dans RA et SX<sup>748</sup>, dont (14). Or il est frappant de voir que (14) présente une structure identique à celle de (13a) où le verbe est marqué par *-ē*. Cela signifie-t-il que l'expression de l'habitude dans le passé n'est pas obligatoire<sup>749</sup> dans ces textes, ou bien que le marquage de cette valeur a évolué ? La seconde hypothèse est la plus probable : avec *mē-*, le verbe est en effet marqué. Nous n'avons pas trouvé de verbes non marqués avec ces termes du registre de l'habitude.

(14) *va az jumla-i 'ādāt-i paigambar [...] ān būd ki mōy-i sar u lihya-i x'ad rā šāna mēkard*

« et parmi toutes les coutumes du Prophète [...], l'une (d'elles) était qu'il peignait ses cheveux (litt. poil de tête) et sa barbe » (RA 309a, 5-6)

En outre, avec des circonstancielles temporelles introduites par *agar*, « si », on trouve cette même évolution où *mē-* concurrence les emplois de *-ē*. Cette conjonction n'indique pas toujours l'hypothèse, elle a aussi un sens itératif d'« à chaque fois que », comme en français dans des phrases du type « s'il tombait, il pleurait ». A partir du XV<sup>e</sup> siècle, ces *agar* temporels peuvent être suivis d'un verbe marqué par *mē-*. Dans PR, on rencontre cette situation à 5 reprises (soit 10 verbes), et jamais aucune où le verbe serait associé à *-ē*. Pour RA, il y a hésitation : 8 passages exclusivement avec *-ē* pour 5 avec *mē-* ; 5 autres passages où *-ē* et *mē-* apparaissent successivement, dont (15).

(15) *agar kafn qāsir būdē mēfarmūd tā...*

« si l'ensevelissement était imparfait, il ordonnait que... » (RA 298b, 11)

Pour exprimer l'habitude dans le passé, *-ē* est donc en recul par rapport à *mē-* à partir du XV<sup>e</sup> siècle, avec coexistence des deux marquages dans un même texte, voire dans une même phrase. Nous avons déjà constaté ce phénomène de recul pour le marquage de l'irréel également au XV<sup>e</sup> siècle.

### 10.3.2.2. Caractéristiques

De l'habitude dans le passé dérive un autre emploi de *-ē* : la description des lieux ou des personnes. Ce n'est en fait qu'un cas particulier de l'habitude. Les qualités

<sup>748</sup> Par exemple *mē-* avec *'ādāt*, « habitudes », dans RA 309b, 3-5 ; SX 11a ; 15a ; 18a. De même avec *aksar-i auqāt*, « la plupart du temps », on trouve *-ē* en RA 300b, 12 mais *mē-* en RA 307a, 3-5.

<sup>749</sup> Voir Comrie 1981, p. 30, note 2 et Bybee *et alii* (1994, p. 156) qui donnent pour l'anglais un prétérit simple à côté de *used to* ou de *would* dans des contextes d'habitude dans le passé.

inhérentes à un lieu ou à une personne relèvent de la permanence d'un état. On en trouve quelques occurrences dans TE, TS et TH. Le morphème *-ē* inscrit ici la caractérisation spatiale (16a) ou humaine (16b) dans une temporalité longue. L'eau n'a pas coulé qu'à un moment précis du passé, elle coulait toujours, de même que la femme décrite en (16b) avait pour qualité intrinsèque de rayonner, elle rayonnait toujours.

(16) a. *āb hamē bar āmadē va rēg u zar bar āmēxta, čunānki ān rōz ki kamtar hāsil šudē kam az hazār dīnār zar-i sāv nabūdē*

« l'eau coulait, mêlée à du sable et à de l'or, si bien que le jour où elle produisait le moins, ce n'était pas moins de mille dinars d'or pur » (TS 17, 5-6)

b. *va dar miyān-i tāyifa zanē būd dar gāyat husn u jamāl va nahāyat-i lutf va dalāl-i nūr-i rōy-i dil ārāy-i rūh afzāy-i<sup>750</sup> ō jirm-i mihr-i raušan-i jahr rā ziā' baxšīdē*

« et au milieu de ce clan, il y avait une femme dont le charme, la beauté, le plus haut degré de grâce et la coquetterie de la lumière de son agréable visage bien-aimé illuminaient de manière extrême (son) corps d'amour lumineux et clair » (TH 28, 11-13)

Contrairement aux autres cas d'habitude dans le passé, cette caractérisation ne suppose pas l'itération du procès marqué. En s'appuyant justement sur des exemples où il est question d'identité, ou de propriété, d'un lieu ou d'une personne, Comrie<sup>751</sup> montre qu'itération et habitude ne doivent pas être confondues. Il oppose une situation où « the lecturer stood up, coughed five times, and said... » – avec marquage d'accompli –, à une autre : « the Temple of Diana used to stand at Ephesus » – avec marquage d'habitude dans le passé. Avec le marquage de *-ē*, nous sommes dans la seconde situation.

### 10.3.2.3. Nommer

L'action de nommer est un autre cas particulier d'habitude dans le passé. Dans presque tous nos textes, on trouve l'attribution d'un nom à des lieux, à des personnes, etc., avec une formulation quasi identique : *ō rā Y guftandē*, « on l'appelait Y ». TS, TJG, TH, PR, RA et TT en contiennent d'innombrables exemples. Dans HM, les verbes *guftan*, « dire », et *x'āndan*, « appeler », sont conjugués au présent : « on appelle ainsi telle maladie », ils ne sont donc pas susceptibles de porter le morphème *-ē*.

<sup>750</sup> Les deux éléments des termes *dil-ārāy* et *rūh-afzāy* sont écrits séparément.

<sup>751</sup> Comrie 1981, p. 27.

	TS	TJG	TH	PR	RA	TT
<i>-ē</i>	10	5	2	0	5	6
∅	10	3	0	0	12	1
<i>mē-</i>	0	0	0	1	16	0

10.2. *guftan* et *x<sup>v</sup>āndan* au passé<sup>752</sup>

Si l'on compare entre elles les occurrences relatives à cette action de nommer dans les textes où elles sont suffisamment présentes, on constate que jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>753</sup>, le marquage par *-ē* n'est en concurrence qu'avec son absence. Il est difficile de ne pas y lire une nuance distinguant ainsi l'événement de nommer à un moment précis (avec une forme comme *guftand*, « on l'appela Y », parfois avec la justification de ce nom) d'avec l'habitude de nommer (avec *guftandē*, « on l'appelait Y »).

En revanche, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, une troisième forme apparaît : le marquage avec *mē-* (17). Elle est l'unique forme de PR et elle est largement majoritaire dans RA. TT l'ignore, du moins dans le passage étudié. Avec PR et RA, on retrouve la même évolution qu'avec l'expression plus générale de l'habitude dans le passé, à savoir que sans disparaître totalement, le morphème *-ē* se voit concurrencé par *mē-*.

(17) a. *va ō rā Y guftandē*

« et on l'appelait Y » (RA 22b, 9)

b. *va an-rā<sup>754</sup> Y mēguftand*

« et on l'appelait Y » (RA 320b, 6<sup>755</sup>)

Dans RA, le marquage par *-ē* n'apparaît que dans les 50 premières pages, les occurrences dans les 50 dernières étant toutes avec *mē-*. La langue de l'auteur se serait-elle modifiée entre le début et la fin de la rédaction de cet ouvrage de 646 pages ? C'est probable, et cela confirmerait que le tournant de l'évolution se situe à cette période : plus tôt dans certaines régions (PR au nord-ouest ?)<sup>756</sup> que dans d'autres (Hérat avec RA). Cela

<sup>752</sup> Pour ce tableau, nous avons pris en compte 100 pages de chaque texte, sauf pour TS (pages 1 à 105) et PR (les 68 pages de ce texte plus court). La quasi-absence d'occurrences dans PR peut s'expliquer en raison du nombre de pages moins important.

<sup>753</sup> Peut-être en va-t-il ainsi encore au XIV<sup>e</sup> siècle mais les occurrences de TH ne sont pas assez abondantes pour l'affirmer. On ne peut que le supposer en comparant l'évolution du marquage pour cet acte de nommer avec les évolutions déjà vues pour le marquage de l'irréel et de l'habitude dans le passé.

<sup>754</sup> Démonstratif écrit avec un *alef* simple.

<sup>755</sup> La même structure se répète avec d'autres noms Y dans cette page de RA : RA 320b, 7 ; 320b, 12 et 320b, 19.

<sup>756</sup> Mais cette forme est unique.

expliquerait aussi pourquoi TT, texte composé à la marge du domaine, n'en présente pas d'occurrence, les marges étant souvent plus conservatrices.

### 10.3.3. Une même forme pour deux valeurs

Expression de l'irréel et expression de l'habitude dans le passé sont étroitement liées dans maintes langues indo-iraniennes<sup>757</sup>. On pourrait croire que le phénomène est propre à cette sous-famille, mais il n'en est rien. On le repère également dans des langues qui n'y sont pas apparentées : turc<sup>758</sup> et langues papoues<sup>759</sup>, entre autres<sup>760</sup>. La diversité de ces langues prouve qu'il s'agit d'un développement indépendant<sup>761</sup>, et leur nombre exclut la possibilité d'un simple résultat de modèles divergents de développement, comme le montrent Bybee, Perkins et Pagliuca<sup>762</sup> avec le *would* anglais. Il y a tout lieu de penser que les valeurs sont contiguës, et non discontinues<sup>763</sup>. Il convient alors de rechercher la source du lien entre ces deux valeurs, c'est-à-dire une valeur qui leur serait commune et, ainsi, justifierait tous les emplois.

James<sup>764</sup> explique ce lien entre passé et irréel en le rapprochant du rapport entre notion de temps passé et éloignement de la réalité. Dahl, puis Verstraete à sa suite<sup>765</sup>, opposent à l'explication de James le fait que c'est rarement la forme de passé qui est utilisée seule mais qu'elle est accompagnée d'un autre marquage. Précisons que ce n'est pas n'importe quel temps du passé qui est le marqueur de l'irréel, mais uniquement l'habitude dans le passé.

A propos de l'imparfait latin, Mellet<sup>766</sup> rappelle qu'il se décompose en une partie réalisée et une partie virtuelle. La double valeur de  $-\bar{e}$  aurait pu découler d'une telle partition : l'aspect inaccompli de cette forme, et donc non borné, permettait de la concevoir en une partie réelle nette et une partie virtuelle plus floue, due à l'effacement de la limite finale. La valeur d'irréel serait possible lorsque cette partie virtuelle est

---

<sup>757</sup> Pour le détail de ces langues, voir Lazard 1975b ; 1992a (pour l'ossète). Voir aussi Dahl 1985, p. 102.

<sup>758</sup> Cf. Lazard 1998, repris dans 2001a, p. 415. Sans le recours à d'autres langues, on aurait pu supposer que cette présence en turc était due à un contact avec les langues iraniennes.

<sup>759</sup> Palmer 2001, p. 159 et p. 179.

<sup>760</sup> Rousseau 2000, pp. 20-21 ; Lazard 2006a, p. 62 et p. 65.

<sup>761</sup> Voir Lazard 1981, repris dans 2001a, pp. 53-54 ; 2006a, p. 65.

<sup>762</sup> Bybee *et alii* 1994, pp. 156-158.

<sup>763</sup> Lazard 1987a, p. 352. Sur cette question, voir Lazard 2011.

<sup>764</sup> James 1982, pp. 375-376 et p. 396. Hypothèse aussi dans Fleischman 1989, pp. 2-3.

<sup>765</sup> Dahl 1997, p. 100 ; Verstraete 2005, p. 235.

<sup>766</sup> Mellet 1988, pp. 7-8. Elle rejoint la théorie de Guillaume sur la « vision sécante » qu'offre l'imparfait sur le procès.

privilegiée<sup>767</sup>. La pierre d'achoppement est que les formes en  $-\bar{e}$  ne sont pas les seules formes d'inaccompli,  $m\bar{e}$ - marque aussi l'aspect inaccompli dans la plupart de ses emplois. On ne comprend donc pas pourquoi c'est l'une, et non l'autre, qui aurait été amenée à marquer également l'irréel. Nous pourrions avancer que dans des textes comme RA, l'irréel est marqué par l'une et l'autre forme. Mais il s'agit du résultat d'une évolution tardive, les premiers siècles ne présentent que le marquage en  $-\bar{e}$ .

Pour Rousseau, l'irréel dériverait de l'habitude dans le passé. Comme « rupture par rapport au code », l'irréel emploierait le même moyen morphologique que l'habitude car ainsi « le "passé d'habitude" se trouve projeté dans la sphère du présent et du futur »<sup>768</sup>. Cette hypothèse n'explique cependant pas la raison pour laquelle il s'agit de l'habitude dans le passé et non d'une autre forme de passé. En outre, nous ne comprenons pas sa référence au présent et au futur puisque  $-\bar{e}$  marque aussi l'irréel passé. On pourrait enfin objecter que, dérivant d'une forme d'optatif, si une forme est plus ancienne que l'autre, cette antériorité reviendrait logiquement à la valeur d'irréel<sup>769</sup>.

Si l'on prend bien en compte qu'il s'agit de la notion d'habitude et non de n'importe quel passé, on s'aperçoit que ce qui la distingue justement des autres passés, c'est qu'elle ne renvoie pas à un événement spécifique<sup>770</sup>. Palmer<sup>771</sup> distingue d'ailleurs les « habitual events », événements qui ont l'habitude de se produire, et qui relèvent donc de la catégorie du réel, des « habitual activities », activités qui, elles, ne sont que des événements susceptibles de se produire, et donc qui appartiennent à la catégorie de l'irréel<sup>772</sup>. Quand  $-\bar{e}$  et  $(ha)m\bar{e}$  sont encore bien distincts, les premiers sont marqués par  $(ha)m\bar{e}$  (on accomplit « continuellement », « sans cesse », telle action), et les seconds par  $-\bar{e}$  (on accomplit habituellement telle action, c'est-à-dire qu'on la réalise sans pour autant mentionner le moment où elle se produit réellement). On comprend alors pourquoi l'expression de cette habitude dans le passé sans référence précise peut être liée à celle de l'irréel, c'est-à-dire à celle d'un événement qui aurait pu avoir lieu dans telle ou telle circonstance. L'avantage de cette hypothèse, remarquons-le, est qu'il n'est pas non plus

---

<sup>767</sup> C'est l'explication que nous avons proposée (Lenepveu-Hotz 2008, pp. 223-224).

<sup>768</sup> Rousseau 2000, p. 25.

<sup>769</sup> Toutefois dans les langues qui connaissent l'optatif, les deux valeurs sont souvent associées, sans que l'on sache avec certitude laquelle est première. Cf. grec ancien (Feuillet 2006, pp. 326-327), vieux perse (cf. *supra*, note 674), avestique (Kellens 1989, p. 52), sogdien (Sims-Williams 1989, p. 188) et khotanais (Emmerick 1989, p. 220) par exemple.

<sup>770</sup> Nous rejoignons ici les explications de Lazard (1975b, p. 353 ; curieusement, Rousseau (2000, p. 20) dit que Lazard ne propose « pas vraiment » de raison au phénomène), de Givón (1994, p. 270), d'Elliott (2000, p. 79) et de Palmer (2001, p. 179 et pp. 190-191).

<sup>771</sup> Palmer 2001, p. 160.

<sup>772</sup> Lazard (2006a, p. 62, note 2) considère aussi que l'habitude est une sorte d'irréel.

besoin d'établir l'antériorité d'une valeur sur l'autre : les deux sont contiguës et s'inscrivent dans une notion plus large de non-réalisation ou de réalisation hypothétique d'une action dans le passé<sup>773</sup>.

#### 10.4. *-ē* et *mē-* : de la cooccurrence à la concurrence<sup>774</sup>

##### 10.4.1. Combinaison des deux morphèmes

Les grammaires du persan<sup>775</sup> présentent souvent *-ē* et *(ha)mē* comme équivalents. Kozlov<sup>776</sup> affirme que *-ē* exprime la durée dans le passé et qu'il se substitue ainsi à *hamē* ; il donne pourtant des exemples où les deux se combinent<sup>777</sup>. Une telle cooccurrence invalide donc cette soi-disant équivalence des deux morphèmes.

Dans notre corpus, à la valeur d'irréel de *-ē* s'ajoute la valeur distributive de *(ha)mē*, par exemple en (18a) (l'auteur parle des quatre religions et des fidèles de chacune), ou celle de concomitance en (18b). Lorsque *-ē* marque l'habitude dans le passé, *(ha)mē* peut marquer la durée limitée comme en (18c) où *dar ayyām-i pidar-i x'ad muhammad* équivaut à « tant que vivait son père, Muhammad ». On trouve aussi l'habitude dans le passé marquée par *-ē*, et la concomitance marquée par *(ha)mē* (18d).

(18) a. kw **hmy 'b'ysty** ++ 'yn'n r' d'nystn kw...<sup>778</sup>

« car il leur aurait fallu (à tous) savoir que... » (JP3 F, 11)

b. **hmy gwfty** *bgb'[t]*

« il aurait dit à ce moment-là *bgb't* » (JP3 V, 14)

---

<sup>773</sup> Cette restriction au passé explique que le potentiel ne connaît pas le même marquage (Lazard 1975b, p. 353).

<sup>774</sup> Formule de Marchello-Nizia (2009, p. 171) à propos de *moult* et *très* en français.

<sup>775</sup> Voir les références dans Lazard 1963, p. 327, § 449, auxquelles on peut ajouter celles de Phillott (1919, p. 520) ainsi que les études beaucoup plus récentes de Ranjbar (1379/2000, pp. 5-6) et Seddiqiyān (1383/2004, pp. 77-78).

<sup>776</sup> Kozlov 1959, p. 62.

<sup>777</sup> *Ibid.*, p. 74. Voir d'autres cas de cooccurrences dans Lazard 1963, p. 334, § 462.

<sup>778</sup> Les ++ de l'édition MacKenzie (1968, p. 255) indiquent une rature sur le manuscrit ; 'yn'n débute par deux *alef*.

c. *dar ayyām-i pidar-i xʷad muhammad hamēša mē rāndē va ba-istihsān-i ān daʷat mē guftē va ba-rifq u suxan ārāʷi*<sup>779</sup> *ān qaum rā ziyādat mē farīftē*

« au temps de son père, Muhammad, il se conduisait toujours (ainsi), il invitait à la bienveillance envers celui-là et il séduisait grandement ce peuple par sa douceur et son éloquence » (TJG 223, 1-3)

d. *va raʷiyat-i parvar ʷulamā va fuzālā rā taʷzīm u ihtirām tamām mē namūdē va Y rā ba-nikāh xʷad dar āvard*

« et le sujet éduqué rendait complètement hommage et honneurs aux docteurs et aux savants, et il prit lui-même pour épouse Y » (TT 197a, 8-9)

Il convient cependant de vérifier si cette cooccurrence perdure tout au long de notre période :

	HM	JP	TE <sup>780</sup>	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
-ē + mē-	0	3	7 / 4	5	6	0	0	0	0	4
Irréel	0	3	0 / 0	0	0	0	0	0	0	0
Habitude	0	0	7 / 4	5	6	0	0	0	0	4

10.3. Cooccurrence de -ē et (ha)mē

On remarque qu'à l'exception de TT, il n'y a plus cooccurrence des deux morphèmes dès TH. Or nous avons constaté le recul de -ē à partir du XV<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'expression de l'habitude. Cette absence du double marquage confirmerait la tendance suivante : à cette époque, les deux morphèmes ont pu commencer à être en concurrence et, progressivement, à être perçus comme équivalents. Dès lors, on ne marque plus un verbe que par l'un ou l'autre morphème, évitant ainsi une redondance certaine. Qu'il y ait encore cooccurrence dans TT est dû à la présence toujours exclusive de -ē pour nommer : dans cette région du domaine iranien, à savoir sa marge méridionale, le morphème a pu se maintenir plus longtemps.

#### 10.4.2. Captation des valeurs de -ē par mē-

Dès nos premiers textes, mē- peut marquer une des expressions de l'habitude, dans le présent. Et comme mē- indique aussi la répétition d'une action, il y a tout lieu de penser que ces différentes valeurs de mē- ont joué un rôle dans sa progressive captation de la

<sup>779</sup> Les deux éléments du terme *suxan-ārāʷi* sont écrits séparément.

<sup>780</sup> Devant le trop faible nombre de cooccurrences, on ne peut souscrire à la remarque de Gindin (2007, III, Morphology, § 7.1.2.3) selon qui -y, marqueur d'habitude, est généralement accompagné de hmy.

valeur d'habitude dans le passé qu'exprimait  $-ē$ <sup>781</sup> : nous avons déjà vu que pour cette valeur,  $-ē$  est en recul devant  $mē-$  à partir du XV<sup>e</sup> siècle, que ce soit pour l'habitude dans le passé proprement dite (comparer les occurrences (13a) et (14)) ou pour nommer un lieu ou une personne (17). Le changement est déjà bien attesté dans PR. C'est d'ailleurs peut-être à ce moment-là qu'il s'amorce, ceci expliquerait alors l'hésitation des manuscrits, par exemple en (19),  $mē$  *uftād* dans la plupart des manuscrits et *uftādē* dans Z (rappelons qu'il a peut-être été collationné par l'auteur en personne).

(19) *zālimē hattāk-i bē bāk ki har kas az laškariyān-i muḡōl ba-dast-i ō mē uftād / uftādē*  
(Ms. Z) *amān namē dād*

« un tyran violent et sans scrupules qui ne faisait de quartier à quiconque des soldats mongols tombait entre ses mains » (PR 10, 4 et note 7)

Néanmoins, en raison de problèmes d'interprétation, il est impossible de savoir dans quelles proportions  $-ē$  est remplacé par  $mē-$  pour marquer l'habitude dans le passé. En l'absence de variantes ou de termes notant explicitement l'habitude, dans des occurrences telles que (20), comment s'assurer si le verbe est préfixé de  $mē-$  pour indiquer le fréquentatif ou bien l'habitude dans le passé ?

(20) *X har rōz savār šuda girdgird-i qal'a mē gardīd va madāxil u maxārij-i ān ihtiyāt mē farmūd*

« chaque jour, X faisait le tour de la forteresse à cheval et il prenait des précautions pour ses entrées et ses issues » (PR 67, 15-16)

Pour l'irréel, il est délicat de savoir quelle valeur de  $mē-$  a pu provoquer le changement de marquage. Ce rôle ne peut être imputé aux structures de potentiel avec *agar*, « si », puisqu'elles ne sont alors marquées ni de l'un, ni de l'autre morphème<sup>782</sup>. Faut-il alors supposer que l'évolution du marquage de l'habitude dans le passé a entraîné la transformation de l'expression de l'irréel ? Pourquoi pas. Le morphème  $-ē$ , disparaissant pour l'habitude, aurait progressivement disparu pour l'irréel également. Par conséquent, cela pose le problème de la chronologie relative de ces deux évolutions, en d'autres termes la question est de savoir si la disparition de l'une est bien antérieure à

<sup>781</sup> Pour des langues où l'habitude dans le passé et l'itération ont le même marquage, voir Bybee *et alii* 1994, pp. 158-159.

<sup>782</sup> Sur ce sujet, *infra*, § 17.2. Par exemple : *agar ō rā bāz nayābam x'ēštan az-īn sar-i kōh bifkanam*, « si je ne le retrouve pas, je me jeterai du haut de cette montagne » (TS 69, 4).

celle de l'autre. A la lumière de notre corpus, il est malheureusement impossible d'y répondre. La concurrence entre les deux marquages pour l'irréel comme pour l'habitude dans le passé est déjà effective dans PR, même si les occurrences n'y sont pas très nombreuses. Il faudrait analyser d'autres textes datant de l'époque qui sépare TH de PR (soit les décennies comprises entre 1320 et 1410) pour voir si l'évolution du marquage d'une des deux valeurs a précédé l'autre et l'aurait alors influencée<sup>783</sup>.

	PR	RA	SX	TT
-ē	2	8	1	0
mē-	2	3	0	0

10.4. -ē et mē- pour marquer l'irréel

Pour les deux valeurs, on ne peut totalement exclure que la disparition progressive de -ē soit due à une simplification morphologique. Certes, avec la majorité des désinences personnelles, l'adjonction du suffixe ne cause pas de difficulté<sup>784</sup>, mais avec la deuxième personne du singulier<sup>785</sup> et avec le parfait, le plus souvent réduit au simple participe passé employé seul dans les textes plus récents, -ē se retrouve alors en situation de hiatus<sup>786</sup>. Ainsi dans SX, à plusieurs reprises, l'habitude est marquée avec mē-, comme dans *mēgašta*, « il devenait » (SX 11a) ; *mē kūšīda and*, « ils s'efforçaient » (SX 15a) ; *mē namūda*, « il montrait » (SX 18a)<sup>787</sup>. En revanche, comme il n'y a pas là de problème de syllabation, l'association du suffixe avec le plus-que-parfait perdure, que ce soit dans le récit d'un rêve : *bērūn āmada būdē*, « il était sorti » (RA 19b, 9) ; ou pour l'habitude dans le passé : *tatauvu' karda būdē*, « il s'était engagé à faire » (RA 300a, 6) ; *āmada būdē*, « il était venu » (RA 310b, 5).

### 10.4.3. Époque de la disparition totale de -ē

Personne ne conteste que -ē soit encore bien vivant au XIV<sup>e</sup> siècle, certains signalent son déclin dès le XV<sup>e</sup> siècle et assignent sa disparition au début du XVI<sup>e</sup><sup>788</sup>. Or nous avons vu que, même s'il commence à être concurrencé par mē-, il est encore très

<sup>783</sup> Nous serons donc plus prudente que Faršīdvard (1352/1973a, I, pp. 39-40) qui affirme que certains cas ont disparu plus tôt que d'autres, sans pour autant apporter de précisions sur les cas en question.

<sup>784</sup> Dans nos premiers textes, l'absence de désinence personnelle est toutefois souvent causée par la présence de -ē. Cf. *supra*, § 5.3.1.

<sup>785</sup> Cf. *supra*, § 5.3.3.

<sup>786</sup> A cette situation de hiatus s'ajoute l'éventuel problème d'homonymie du suffixe -ē – devenu /ī/ après le XIII<sup>e</sup> siècle dans une partie du domaine – avec la désinence -ī de deuxième personne du singulier.

<sup>787</sup> La présence du parfait dans ces occurrences est liée au fait que ces procès sont rapportés par autrui. Cf. *infra*, § 11.4.4.

<sup>788</sup> Faršīdvard 1352/1973a, I, pp. 39-40 ; Paul 2002a, p. 25.

fréquent dans RA et apparaît à plusieurs reprises dans TT. Cela suppose-t-il que la situation évolue différemment selon les régions ? On peut le croire. Le texte du XVI<sup>e</sup> siècle (1562) qu'étudie Paul, *Les faits de Šāh Tahmāsp*, est originaire du nord-ouest du domaine et ne présente effectivement aucun exemple de *-ē* dans ses 25 premières pages, tandis que des occurrences où il était attendu sont marquées par *mē*<sup>789</sup>. TT, lui, a certainement été composé dans le sud-est, au nord de l'Inde, à la marge du domaine iranien. Le morphème aurait donc survécu plus longtemps dans cette région qu'au nord-ouest. Et cela est d'autant plus plausible que, rappelons-le, les périphéries sont conservatrices. SX, écrit peut-être dans le nord-ouest en 1570, présente toutefois encore quelques emplois de *-ē*.

Dans la même région que TT, le nord de l'Inde, le *Mir'āt-i vāridāt* de Muhammad Šafī' Tihirānī Vārid ne présente plus de *-ē* dans les 25 premières pages. On trouve à deux reprises un terme d'habitude (*'ādāt*, p. 73 et *rusūm*, p. 78) avec des verbes au passé marqués par *mē*-. Il en va de même pour l'irréel introduit par *agar*, « si » (p. 82). Ce texte, composé en 1733, constituerait donc un *terminus ante quem* à la disparition totale de *-ē*, marges du domaine comprises. Il faudrait étudier d'autres textes pour savoir à quel moment précis entre TT (1582-1601) et 1733, le morphème disparaît définitivement.

On ne peut néanmoins pas exclure le fait que le morphème se soit maintenu avec la valeur d'irréel plus tardivement : il serait encore employé dans le persan parlé en Inde et en Afghanistan au début du XX<sup>e</sup> dans des phrases conditionnelles<sup>790</sup>.

#### 10.4.4. Survivance de *-ē* en persan contemporain

En persan contemporain, le morphème ne subsiste plus que dans les formes figées (*(mi)bāyesti*, « il faudrait ». Le *-i* final n'est pas, bien entendu, la désinence de deuxième personne du singulier puisqu'il s'agit d'un verbe impersonnel. Ce *-i* est sans conteste le souvenir du suffixe *-ē* d'irréel<sup>791</sup>.

<sup>789</sup> Par exemple dans Horn (1890), au passé après *agar*, « si », pp. 588-589 et p. 589 ; après *kāški*, « si seulement », p. 593.

<sup>790</sup> Phillott 1919, p. 519, note 4, et p. 545. Cependant l'auteur ne donne que des exemples tirés de Sa'dī (et un extrait des *Anvār-i Suhayli* de Husain Vā'ēz Kāšēfī, au XV<sup>e</sup> siècle). Il ajoute (p. 519, note 4) que c'est aussi le cas en persan d'Iran, mais uniquement dans la langue écrite. Or dans les situations où on le rencontrait aux époques précédentes (après *agar* par exemple), nous n'avons pas relevé de trace du morphème dans les 20 premières pages des textes du XIX<sup>e</sup> siècle, *Risālat-i tadābīr-i šāh u vazīr* et *Mir'āt al-vaqāyi'-i Muzaffarī*. En outre, pour le persan parlé en Afghanistan au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (soit quelques décennies après l'ouvrage de Phillott, il est vrai), Farhādi (1955) ne parle pas du morphème.

<sup>791</sup> Cf. Lazard 2006b, p. 130, § 128, remarque.

D'autres formes figées sont probablement à interpréter à la lumière de ce même suffixe : les passés *gofti*, « on dirait », *pendāšti*, « on croirait », ainsi que les présents correspondants, *guyi* et *pendāri*. En synchronie, on analyse généralement ces *-i* comme la désinence de deuxième personne du singulier, avec une valeur impersonnelle de « on ». Mais au vu de leur sens conditionnel, on peut aussi songer à la survivance de l'ancien morphème *-ē*. On constate que ces formes sont anciennes et figées, les présents n'ayant pas le préfixe *mi-*<sup>792</sup>. Elles apparaissent d'ailleurs ainsi dans notre corpus avec déjà ce sens d'irréel<sup>793</sup>. Certes, les présents semblent n'avoir pour désinence que ce *-i* final, *-i* final qu'il faudrait donc comprendre comme une deuxième personne du singulier. Il n'est cependant pas exclu non plus d'y voir les deux morphèmes contractés<sup>794</sup>. Ainsi s'expliquerait la valeur conditionnelle de ces formes en persan contemporain, par rapport à l'imparfait qui exprime de manière générale cette valeur<sup>795</sup>. Ces emplois sont à rapprocher de ceux marquant la comparaison, qui ont eux-mêmes succédé au « parabolic optative » du moyen perse, comme nous l'avons vu dans (9), par exemple<sup>796</sup>.

Pour ces formes figées, on remarquera qu'elles sont toutes liées à la valeur d'irréel. Cela confirmerait ainsi que cette valeur s'est maintenue plus longtemps que celle d'habitude dans le passé, comme c'est le cas en persan d'Afghanistan.

---

<sup>792</sup> La forme *migi*, « tu dirais », peut être une réfection de l'ancien *guyi*.

<sup>793</sup> Par exemple dans HM : *čunān šavad ki gō'ē kasē bidavīd-astē*, « il devient tel qu'on dirait que quelqu'un a couru » (HM 324, 3-4).

<sup>794</sup> Ou l'émission des deux morphèmes en situation de hiatus. Voir *supra*, § 5.3.3.

<sup>795</sup> Lazard 1987a, p. 350.

<sup>796</sup> Cf. *supra*, § 10.3.1.3.